



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 59935

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le problème de l'alcool à la Réunion. Selon une enquête de l'INSEE, chaque Réunionnais de 20 ans et plus absorbe en moyenne 13,2 litres d'alcool pur par an. Ce chiffre n'est pas extraordinairement supérieur à la moyenne métropolitaine qui est de l'ordre de 11,5 litres. En revanche, les effets de cette consommation excessive sont plus désastreux à la Réunion qu'en métropole. Les décès directement imputables à l'alcool sont en proportion 3,5 fois plus nombreux qu'en métropole chez les hommes comme chez les femmes. Pour avoir une idée de la mortalité masculine due à l'alcool à la Réunion, il faut multiplier par plus de deux les chiffres du Nord, du Pas-de-Calais, du Morbihan ou de la Guadeloupe, autres départements français les plus touchés. A cet effet, il le remercie de bien vouloir lui dresser un bilan comparatif des actions menées dans la lutte contre l'alcool à la Réunion et dans les départements métropolitains (campagnes publicitaires, hausse des taxes, etc.) afin d'identifier les différences de tous ordres (traitements médicaux, structures, effectifs...) qui pourraient expliquer ce différentiel significatif particulièrement préjudiciable en terme de santé publique pour les Réunionnaises et les Réunionnais.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59935

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2223